

CR de la Collégiale du 10 juillet 2018

Présents : Dominique, Jean-Guy, Pascal, Christian, Fantin, Françoise, Daniel, Claude
6 membres sur 11 sont présents, la collégiale est donc décisionnaire.

Excusés : Marie-Aleth, Pierre

Facilitateur : Fantin

Secrétaire : Pascal

Relevé de décisions :

*** Validation des partenaires**

Hara Conscience Timéa en tant que partenaire

Bar de la Poésie en tant que partenaire & comptoir

Paniers de saison de Treigny en tant que partenaire

Tonnerre Coworking en tant que partenaire & comptoir

Le vin tout simplement en tant que partenaire

Pâtes de Joëlle : comptoir les mercredis & samedis matins

Clos du Roi à Coulanges la Vineuse: Bar à vin du Clos du Roi en tant que partenaire & comptoir

autre point :

SCIC Librairie Image à Tonnerre : il est décidé de faire connaître l'appel à participation à nos membres dans la prochaine lettre.

*** Collectivités**

1-Demande la commission des finances de la ville d'Auxerre :

taux de conversion pour la ville : ?

montant de l'adhésion : ?

La commission collectivités va en délibérer et soumettra à la collégiale sa proposition ; revoir notre CR du 12 juin 2018 sur cette question.

Réserve de Christian : attention : une cotisation par nombre d'habitants s'apparente à une notion de subvention, ce qui est contradictoire avec nos engagements.

Dominique : Bien prendre en compte le fait que les collectivités ne peuvent que convertir leurs cagnoles.

*** Fichiers**

Les fichiers sont à jour ; le suivi des enveloppes est prêt ; (grand merci à Jean-Guy pour son énorme travail) ;

Quelques remarques : bien dater les documents, bien préciser le mode de paiement (chèque ou espèces) ; rappel : Pascal fait un archivage papier de tous les documents.

*** Événements**

-14 juillet stand comptoir sur le marché bio de Saints (6 inscrits) ; la mission confiée à Claude d'organiser l'acceptation globale de la cagnole par tous les participants ; décision est prise que le stand comptoir de la cagnole aux seuls adhérents ; au stand du Gaby un change pourra se faire aux non-adhérents

- 21 juillet stand comptoir au Château de Prunoy

*** Mobil Wood**

-réflexion sur les partenaires ; la manque de partenaires locaux est un frein pour que les employés de l'entreprise acceptent des cagnoles en part de salaire;

*** Notion de prise de décisions**

Fantin explique que la notion de décision se divise en trois étapes :

-construire, instruire collectivement

-ponctuation : arrêt de la décision

-discours : comment elle est expliquée, communiquée à tous les partenaires

*** Taux de reconversion de la Cagnole et ses tendances à l'avenir**

Le taux de reconversion est actuellement de 26 %; il va bondir quand Germinal va convertir (la coopérative retarde, tente de tout faire pour payer ses partenaires) ; ensuite le travail de l'association sera de le faire rebaisser.

*** Changement de référent auprès de Germinal**

Christian a été élu au CA de Germinal.

Jean-Guy, volontaire, est désigné pour le remplacer.

*** Lettre de Philippe : y a-t'il des moyens pour qu'un désaccord ne conduise pas à un départ d'une personne ?**

-se centrer sur les fondements

-non, si on est en désaccord sur le fond ; fatalement on peut arriver à la rupture ;

-attention à bien expliciter les communs et les orientations issus de nos travaux, que les personnes qui nous rejoignent puissent bien s'en emparer.

-le rencontrer, se parler